

# RESPONSABILITÉ MÉDICALE EN SANTÉ AU TRAVAIL

Le protocole : véritable outil de protection

## PROGRAMME

### La pratique spécifique des professionnels de la médecine du travail

- Loi relative à l'organisation de la médecine du travail et les décrets d'application
- Décret portant diverses dispositions relatives à la médecine du travail

### La Responsabilité civile des professionnels de la médecine du travail

- Règles relatives à la responsabilité civile :
  - personnes physiques : infirmiers, infirmières, médecins du travail
  - personne morale : l'entreprise et la responsabilité civile de l'employeur du fait des fautes commises par ses salariés
- Les 3 éléments constitutifs de la responsabilité civile :
  - faute civile : étude d'exemples concrets (actes accomplis avec ou sans la présence d'un médecin, problèmes liés à l'organisation, négligence, imprudence...)
  - préjudice : nature du dommage réparable, l'enjeu d'une déclaration d'incapacité
  - lien de causalité entre la faute et le préjudice subi
- Juridictions compétentes en matière de responsabilité civile

### La Responsabilité pénale

- La notion d'infraction pénale, 3 éléments :
  - élément légal, élément matériel, élément moral (faute intentionnelle et non intentionnelle)
  - exemples d'infractions pénales fréquentes : homicide involontaire, non-assistance à personne en danger, exercice illégal de la médecine...
- Le secret médical et la responsabilité pénale
- Principe de la personnalisation de la responsabilité pénale
- Causes d'atténuation et d'exonération de la responsabilité pénale
- Responsabilité pénale des personnes morales
- Juridictions compétentes en matière pénale
- Règles essentielles du procès pénal

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

### DATES

- 13 septembre 2021
- 25 février 2022
- 17 juin 2022

### ESPACE DE FORMATION

- Paris-Montparnasse

DURÉE  
1 jour

1060€ ht  
repas inclus

RÉF. RINF

### OBJECTIF

Comprendre les grandes règles juridiques régissant la responsabilité médicale en santé au travail et mesurer les conséquences de ses actes en conformité avec les protocoles afin d'appréhender son travail plus sereinement

### COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître et savoir différencier les principes fondateurs et les règles essentielles de la responsabilité civile et pénale
- Appliquer la réglementation à son environnement professionnel
- Mieux appréhender les limites de ses fonctions et de son pouvoir de décision
- Maîtriser la responsabilité de l'équipe de santé au travail

### PUBLIC CONCERNÉ

- Médecin du travail, infirmier(e) du travail

CETTE FORMATION FAIT PARTIE  
D'UN PARCOURS,  
CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS



Référent santé  
au travail

Formation animée par :  
**CLAIRE-ISABELLE  
BRAIDA**



- Juriste/Formatrice spécialisée en droit de la santé
- Compétences en droit privé et public de la santé

*"Cette formation va vous permettre d'acquérir les connaissances juridiques essentielles dans le cadre de la gestion d'une crise sanitaire. Des études de cas pratiques à la lumière de données d'actualité vont permettre de consolider les connaissances."*

*Claire-Isabelle BRAIDA*

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## LES + DE VOTRE FORMATION C3S

### Votre SUIVI PÉDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions et le lien avec le formateur. Suite à la formation, vous avez accès à la validation de vos acquis en ligne.

### Votre FORMATION

Votre consultant est un expert de terrain et sa connaissance du fonctionnement d'un service de santé au travail va vous permettre d'avoir une vue à 360° des prérogatives qui incombent à l'infirmière en santé au travail.

### Votre SUPPORT DE FORMATION

Vous bénéficiez d'un support de formation extrêmement complet, vous y retrouverez l'ensemble des points abordés lors de votre formation (protocoles d'urgence, questionnaires de stress HAD et Cohen, test de dépendance au tabac, loi et décret de la réforme santé au travail, grilles entretien infirmier,...).

## NOS CLIENTS TÉMOIGNENT



"Formation très dense mais très bien abordée. Intervenant très compétent. Très appréciable».

Infirmière, Centre médical de Forcilles